

# Note info :

## Mise en service d'un ensemble BALANCE-TPV

### 1 Référentiels

DIRECTIVE 90/384/EEC  
Norme EN 45501  
Guide WELMEC 2.5  
Guide WELMEC 2.2 MAI 2007

### 2 Problématique

Le guide WELMEC 2.2 actualisé mai 2007 spécifie les exigences pour les terminaux point de vente connectés à un instrument de pesage à fonctionnement non automatique (IPFNA) que ce soit au plan de leur homologation (demande de certificat CE d'essais) ou lors de la mise en service avec une balance.

C'est ce dernier point qui nous intéresse.

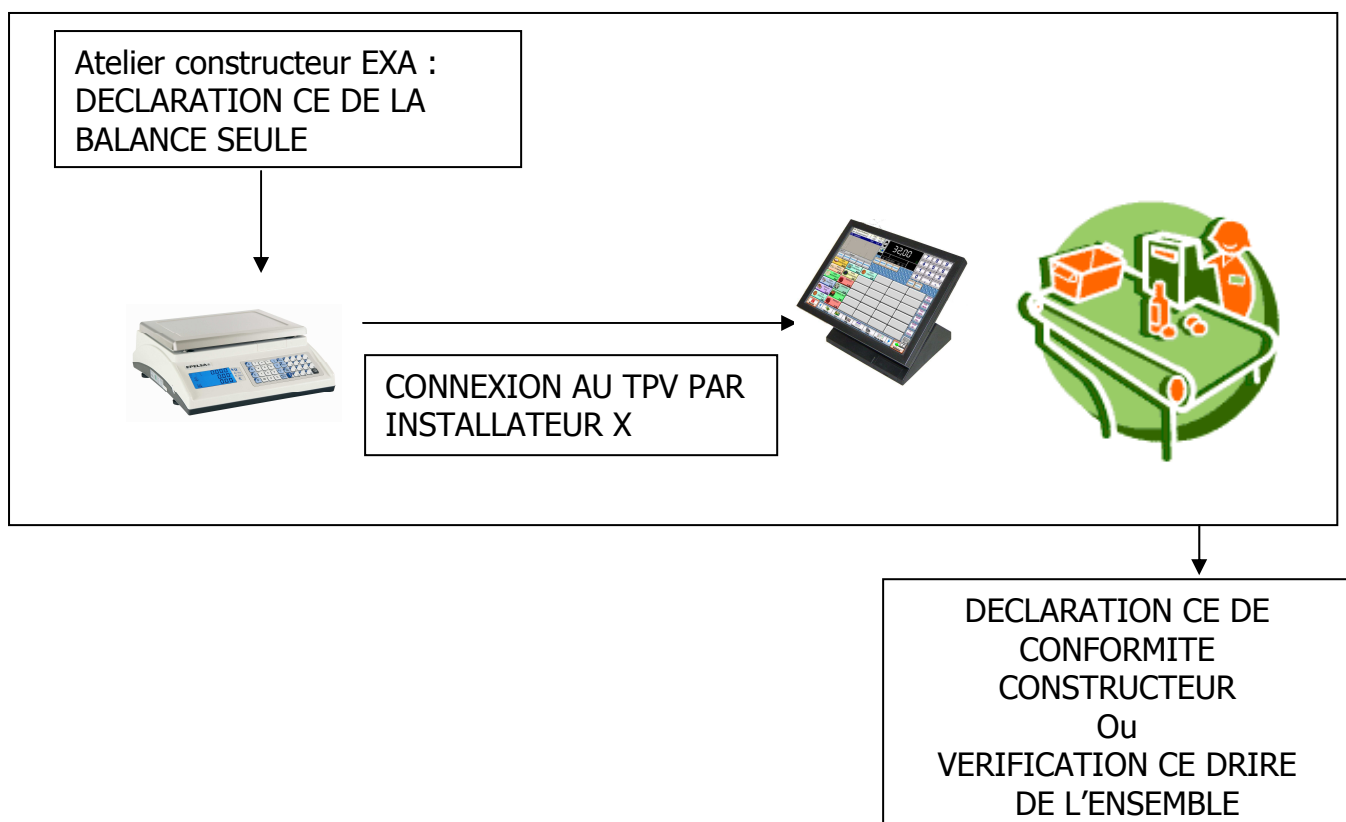
### Que devons nous faire en qualité de fabricant de balance connectable à un TPV en matière de mise sur le marché ?

### 2 Quelques réponses



Question	Réponse
Qu'est ce qu'un TPV aux termes de la métrologie légale ?	<b>C'est un module</b> : partie d'un IPFNA nécessaire à l'obtention du résultat de pesage ou toute autre indication primaire (prix, prix à payer).
Que doit on faire pour pouvoir utiliser un TPV en métrologie légale ?	On doit le faire certifier par un organisme notifié en tant que module pour pouvoir le connecter à une balance. Il fera donc l'objet d'un Certificat CE d'essais
Et il suffit de connecter c'est tout ?	Non bien sur ! La balance devra elle-même accepter dans son certificat d'approbation CE de type la possibilité d'une connexion à un TPV homologué.
Et bien justement nous c'est le cas, avec la GB et l'ECO alors il n'y a plus qu'à !!!	<b>NON ATTENTION !!!</b> Il faut vérifier un certain nombre de choses qui garantiront la conformité de l'ensemble balance +TPV avant la mise en service définitive. Et donc faire une déclaration de conformité CE de ce nouvel instrument constitué par cette connexion.
Oui mais nous on ne sait pas à l'avance qu'il y aura une connexion, alors ???	En principe, le fabricant identifié sur le TAC de la balance, est responsable de la déclaration de conformité couvrant la balance + TPV mais il peut délivrer une déclaration de conformité pour la balance seule. Le fabricant du TPV ou le détenteur du système complet devront alors garantir qu'il y aura une déclaration de conformité pour l'ensemble.

Mais alors, il faut leur dire aux installateurs ?	Dans le cadre de la vente de balances connectables à un TPV il est en effet souhaitable d'avertir les installateurs et utilisateur qu'en cas de connexion à un TPV une fois en magasin, l'ensemble TPV+BALANCE nécessite une vérification.
Oui mais... qui la fera cette vérification ?	Nous pouvons la faire dans le cadre de notre habilitation pour les balances de la gamme ECO sinon sur présentation d'un dossier métrologique et décrivant l'installation on peut demander la vérification CE à la DRIRE ;
Et les essais c'est compliqué ?	Si la balance a déjà sa déclaration CE avec prise en compte de la gravité il ne sera pas nécessaire de refaire les essais métrologiques sur la balance. Par contre un certain nombre d'examen administratifs et de contrôle de fonctionnement de l'ensemble seront nécessaires. (Voir rapport d'essais joint)
Et il faut fournir des papiers au client ???	Ou bien sûr, à l'issue de ces essais une déclaration de conformité sera fournie rappelant les n° de série des instruments vérifiés.
Bon , ALORS MAINTENANT YA PLUS QU'A.	



CI-APRES LE RAPPORT D'ESSAIS A REALISER, CONSEILLE PAR WELMEC.

NB : POS =TPV

NAWI = IPFNA = BALANCE

**Annex 7: Form for EC verification in situ for a NAWI connected to a POS**

<b>FORM for EC VERIFICATION in situ for a NAWI connected to a POS</b>		
Address of installation :	provisional date of control :	
	company installing the POS	
	name of person	

**Preliminary important Remarks:**

This form can be used in the following cases :

- there is a TAC covering both the NAWI and the POS
- there is a TAC with reference to the open approach according to WELMEC guide for the NAWI and a TC for the POS

This form is to be attached to the application for the EC verification

<b>1°) Type of connection : circulation of data and display</b>				
	display on NAWI	( ↔ )	display on POS	comment
<b>unit price (*) :</b>				<i>can only be in €/kg or €/100g</i>
<b>weight (*) :</b>	<i>mandatory</i>	→		<i>(eg :display of PT/display for the client)</i>
<b>price to pay (*) :</b>				
designation				
<b>Conditions of use ( distance POS - NAWI ) :</b>				OK <i>Mandatory</i> non OK
(*) if the three primary indications are not on the same display then the maximum distance shall be 15 cm or ....(drawing to be given by the applicant)				

<b>2°) Identification and conformity of [ NAWI+POS ] :</b>			
	NAWI	POS	software
Name			
Type :			
serial n° :			
TAC (revision)			
TC (révision)			
<b>Necessary Documents</b>			available    not available
certificate of conformity 1st stage			<i>mandatory</i>
Declaration of conformity for the [NAWI + POS] by manufacturer identified in the TAC			<i>mandatory</i>

<b>3°) Visual Inspection :</b>		
Points examined	Results	
	OK	not OK
Presence of markings :	<i>mandatory</i>	
Position of control markings :	<i>mandatory</i>	
Identification of software :	<i>mandatory</i>	

#### 4°) Tests and examinations :

*Note : numbers refer to articles of EN45501 standard*

##### 4.1 test of stability of equilibrium (A.4.11.3) :

. Put a load 50% Max . Perturb equilibrium and ask for printing* . Read the value 5 seconds after printing load used : <input style="width: 100px;" type="text"/> <b>kg</b>	test	reading	
		OK**	not OK
	1	<i>mandatory</i>	
	2	<i>mandatory</i>	
	3	<i>mandatory</i>	
	4	<i>mandatory</i>	
(*) Perturb manually equilibrium and command printing as quickly as possible.	5	<i>mandatory</i>	

##### 4.2 Test of price calculation

Calculate prices with one unit price and different values of load, and with a fixed load and various unit prices

Control of correct rounding :

scale for unit price :

scale for price to pay :

situation	load (kg)	unit price (€ /kg)	calculation (€)	display (€)	Result of rounding	
					OK	not OK
1 load and 3 different unit prices					<i>mandatory</i>	
					<i>mandatory</i>	
					<i>mandatory</i>	
1 fixed unit price and 3 different loads					<i>mandatory</i>	
					<i>mandatory</i>	
					<i>mandatory</i>	